



## Problème entre mon assurance et mon bailleur

Par **bob45**, le **26/09/2008** à **00:08**

bonjour , voila je suis locataire dans un immeuble hlm, le rebord de ma fenêtre est en acier.mon voisin de dessus s est suicidé en sautant par sa fenêtre avant de toucher le sol il a percuté mon rebord qu'il a cassé dans sa chute.j ai contacté mon assurance ,qui refuse de prendre se sinistre en compte car c est a l exterieur de l appartement ,il me dise d aller voir avec mon bailleur.et mon bailleur me renvoie vers mon assurance..... qui peux m aider a regler se problème merci d avance

Par **jeetendra**, le **26/09/2008** à **10:12**

bonjour, c'est à votre bailleur de prendre en charge les réparations sur les bords de votre fenetre consécutive à l'accident provoqué par le malheureux voisin du dessus, surtout pas à votre assurance habitation d'intervenir ça c'est sur, tenez bon, cordialement

Par **bob45**, le **27/09/2008** à **01:34**

bonsoir,et merci pour le message que dois-je faire auprès de mon bailleur pour qu'il me répare les dégats.y a t-il pas un texte de loi qui pourrai l obliger a fair son devoir?!!!!